MARCHÉ N° 2638N05MP

INTITULE : ACCORD-CADRE PRESTATIONS DE SERVICES DE FORMATION SUR LA THEMATIQUE « QUALITÉ - HYGIÈNE - SÉCURITÉ REGLEMENTAIRE » POUR LE CENTRE DE FORMATION DE LA CCI NORD-ISERE.

QUESTIONS / REPONSES N°1			REPONSES PUBLIEES LE 12/11/2026	
N°	DATE	QUESTIONS	REPONSES	DATE
1	09/11/2026	Vous indiquez des lieux d execution à la fois chez vous (INTRA) à la fois chez l organisme de formation (INTER) L INTRA suppose la notion de groupe dédié. L'INTER suppose la formation d'un seul agent. Toutefois, le BPU ne fait pas cette distinction	Nous sommes l'organisme de formation et ce marché concerne l'achat de prestations de services de formations. Autrement dit, ce marché concerne l'achat de prestations intellectuelles de formateurs dans le cadre des formations que nous vendons à nos clients. Nous organisons des formations en Inter dans nos locaux de Villefontaine et les INTRA chez nos clients en Nord Ièsre.	12/11/2026
2	09/11/2026	Concernant le LOT 3 : Est ce une volonté de ne pas différencier dans le BPU le prix pour la Thématique Incendie et le prix pour la Thématique Habilitation Electrique ?	Les prix de vos interventions en qualité de prestataires s'établissent par lot effectivement et non formation par formation. Le prix est journalier.	12/11/2026